

Direction
Départementale
des Territoires
de l'Isère

Commune de SAINT-ISMIER
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES
(RÉVISION N°2)

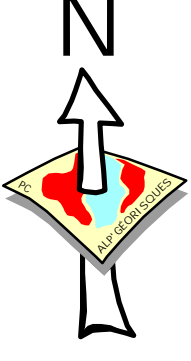
C2 _ ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
 (sur fond topographique)

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
<ul style="list-style-type: none"> ■ Zones d'interdictions ■ Zones d'interdictions susceptibles d'évoluer en zones constructibles*** ■ Zones de contraintes faibles ■ Zones sans contrainte spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> I', i' : M, m : T, t1, t2 : V, v : G, g : P : I :

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.
 *** procédure de modification ou de révision du PPRN nécessaire.

..... Limite communale
 - - - - - Limite du zonage cadastral au 1/5000



Emprise indicative du P.P.R.N. Isère Amont

Réalisation : RTM 38

Etabli le : Septembre 2003

Echelle : 1/10 000

Edition : RTM 38

Modifié le : Octobre 2011

SCAN EDR © IGN 01